

FICHE DE POSTE « ENSACF 2022-23_CDD_TPCAUS6 »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2022-2023

Recrute : un.e enseignant.e pour 103 heures

Enseignant.e. contractuel.le

Champ disciplinaire : TPCAUS6

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée trans-scalaire**, et **expérimentation**.

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée trans-scalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture

avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e contractuel.le pour enseigner dans le champ TPCA au semestre 6 de la licence 3. Il.elle assurera en équipe pluridisciplinaire (architecture, paysage, projet de territoire) un enseignement de projet en troisième année où s'opère un saut d'échelle. Les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux sont placées au centre des questionnements et sont abordées autant comme un sujet que comme une condition mobilisable dans la pratique du projet de transformation spatiale à toutes les échelles. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice, la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large.

SEMESTRE 6 - UE 6.1 : Projet architectural, urbain et paysager

1 / Projet transcalaire : Territoires ruraux

65hTD + Intensif 24h TD

Ce semestre a pour finalités simultanées : un projet de territoire centré sur les territoires ruraux et des projets d'architecture adaptés aux enjeux contemporains. Il est principalement question d'interroger via le projet architectural urbain et paysager les mutations sociétales, territoriales, et architecturales des territoires ruraux du Massif Central inscrits sous la pression de dynamiques métropolitaines, au cœur d'un bassin de vie ou en situation de marginalité. Le semestre se singularise par une confrontation au réel avec une semaine in-situ permettant la rencontre des acteurs d'un territoire.

Le semestre est organisé en 3 séquences :

- **Séquence 1** : Lecture du territoire, échantillonnage et définition d'un programme architectural
Collecter et traiter les informations / Cartographier - Représenter – Échantillonner / Définir un

programme architectural performant / Arpenter et Rencontrer (Semaine In situ sur le territoire d'étude en mars)

> par groupe

- **Séquence 2** : Fragment et plan guide

- s'emparer d'un fragment du territoire et en définir les enjeux tant communaux que territoriaux
- développer une attitude urbaine de reconquête, de transformation, de réparation, de soustraction,...
- développer une esquisse aboutie du projet architectural (forme, matérialité, structure, spatialité) et urbain (rapport intérieur/ extérieur, espace privé / espace public, qualités des sols, vocations, usages...)

> par groupe et par binôme

- **Séquence 3** : Résolution formelle d'une situation de projet

Développement d'un projet architectural urbain et paysager et mise en cohérence avec le plan guide / capitalisation et communication du projet

> par binôme

2/ Analyse d'un corpus de référence architecturales et urbaines en milieu rural 14h TD

Il s'agit d'analyser un corpus de réalisations architecturales exemplaires par leur programme, leur démarche ou leur mise en œuvre, qui constitueront une culture commune à l'ensemble de l'atelier. Cette somme de références partagées permettra d'alimenter, tout au long du semestre, la réflexion autour du projet architectural, urbain et paysager et du territoire investigué.

Il s'agit également de mettre l'accent sur l'importance de la référence, dans le champ de l'architecture à travers le processus et les mécanismes du projet.

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra participer à séances d'atelier et jurys.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- une expérience d'enseignement dans le champ TPCAU au sein des ENSA ;
- une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ICI » est à remettre en perspective au regard de territoires métropolitains (des « AILLEURS ») ;
- une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- une pratique professionnelle réflexive de la conception qui articule projet et recherche ;
- une maîtrise des processus conceptuels en à l'œuvre, suivant à différentes échelles.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Au sein du champ TPCAU et des enseignements de Licence de l'ENSACF.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- architecte

4. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le lundi 16 janvier 2023 à minuit**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

avec copie à

david.robin@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA ;
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché) ;
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes** ;
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le/la candidate s'il/elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le jeudi 26 janvier 2023, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 23 janvier 2023.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : david.robin@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : anne.gris@clermont-fd.archi.fr